

# LA CRÈCHE FAMILIALE



**Cécile Labarthe**  
Conseillère déléguée  
à l'enfance et à la  
jeunesse.

« La crèche familiale vient apporter un mode de garde alternatif aux accueils collectifs et individuels. C'est un véritable plus pour notre territoire, notamment pour les parents travaillant selon des horaires atypiques. »

## UN ACCUEIL INDIVIDUEL

La crèche familiale regroupe des assistantes maternelles agréées accompagnées par des professionnels de la petite enfance (puéricultrices, psychologue, médecin, ...). Au nombre de 5, elles sont présentes sur tout le territoire de la CAB. Le service est dirigé par une infirmière. Les enfants, de 3 mois à 4 ans, sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle qui en a la charge. Chaque assistante maternelle accueille 1 à 3 enfants.

## DES HORAIRES ATYPIQUES

Ce service est destiné en priorité aux parents dont les horaires ne correspondent pas à ceux des autres modes d'accueil (emplois

du temps fluctuants, embauche matinale et/ou débauche tardive). Il permet une plus grande flexibilité horaire que les crèches collectives. Les heures d'accueil sont convenues dans le contrat d'inscription.

## DES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Chaque semaine, le service propose des activités de groupe à l'Espace Bellegarde aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle, sur des thématiques variées : les couleurs, la main, ... Ces animations sont organisées par les assistantes maternelles ; chacune étant responsable d'un thème spécifique. Des sorties extérieures sont également programmées comme à la ludothèque, à la médiathèque ou en-

core pour participer à des ateliers d'éveil sonore par exemple. Ces moments de rencontres permettent par ailleurs aux assistantes maternelles de partager leurs expériences et de discuter de leurs pratiques.

## EN PRATIQUE

Ce mode d'accueil est complémentaire des crèches collectives. Les assistantes maternelles de la crèche familiale sont employées et rémunérées par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, qui édite mensuellement des factures aux parents. Ce mode d'accueil présente ainsi l'avantage de décharger les familles de toutes les formalités administratives inhérentes à l'emploi direct d'une assistante maternelle.

Ce service est soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

## À VENIR

Actuellement installée à la CAB, la crèche familiale va bénéficier prochainement de nouveaux locaux avec la création du Pôle Petite Enfance (PPE) à Naillac (lire p. 17). Le futur PPE regroupera également une crèche collective ainsi que le RAM (Relais Assistantes Maternelles).



© Isalucia - Fotolia

## CONTACT

Domaine de la Tour  
« La Tour Est »  
CS 40012  
24112 Bergerac Cedex  
Tél. 05 53 74 59 51  
Port. 06 12 30 73 09  
creche.familiale@la-cab.fr